

Réf : 66 /DARH/ARPCE/2021.

المرجع:

Alger le : 15 MARS 2021

الجزائر في:

Lettre de consultation N° : 004/ARPCE/DG/DARH/2021

Objet : Consultation dans le cadre de l'acquisition d'équipements informatiques

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE) lance une consultation ouverte dans le cadre de l'acquisition d'équipements informatiques, au profit de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE), et ce, conformément à la décision n° 41 du 13 Avril 2016 portant règles et modalités internes à l'ARPCE en matière de passation de commande, modifiée et complétée.

La présente consultation comporte cinq (05) lots, désignés ci-après :

	Intitulés
LOT N°01	Ordinateurs Portables.
LOT N°02	Ordinateurs de Bureaux.
LOT N°03	Équipements d'impressions et de reprographies.
LOT N°04	Onduleurs
LOT N°05	Accessoires informatiques

I – Conditions de participation :

La présente consultation s'adresse aux fournisseurs et fabricants de matériels, d'équipements solutions informatiques, numériques et énergétiques, constitués en personnes physiques ou morales.

II – Lieu de retrait du cahier des charges :

Le cahier des charges peut être récupéré par tout moyen, les candidats intéressés peuvent aussi retirer le cahier des charges relatif à cette consultation directement, ou par le biais des représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE)

1, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey, Alger, 16005.

(Direction de l'Administration et des Ressources Humaines – Département des Moyens Généraux)

III – Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, et ce, conformément à l'article 10 du cahier des charges. 1

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, et ce, conformément à l'article 10 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

CONSULTATION OUVERTE N° 04/DARH/ARPCE/2021

Ayant pour objet :

**L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, AU PROFIT DE L'AUTORITÉ
DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

IV – Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15)** jours à compter de la notification, par tout moyen, de la lettre de consultation.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

V – Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le : **29/03/2021 de 09h00 à 12H00, (Heure limite).**

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Toute offre reçue par le service contractant après le délai de dépôt des offres sera écartée).

VI – Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey, Alger, 16005.

(Direction de l'Administration et des Ressources Humaine – Département des Moyens Généraux

VII – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14H00** précises au siège de l'Autorité de Régulation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII – Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leurs dépôt.

Ce délai est prorogé d'un mois supplémentaire pour l'attributaire provisoire de la consultation.

**La Directrice de l'Administration
et des Ressources Humaines**

MEHENNAOUI Souhila